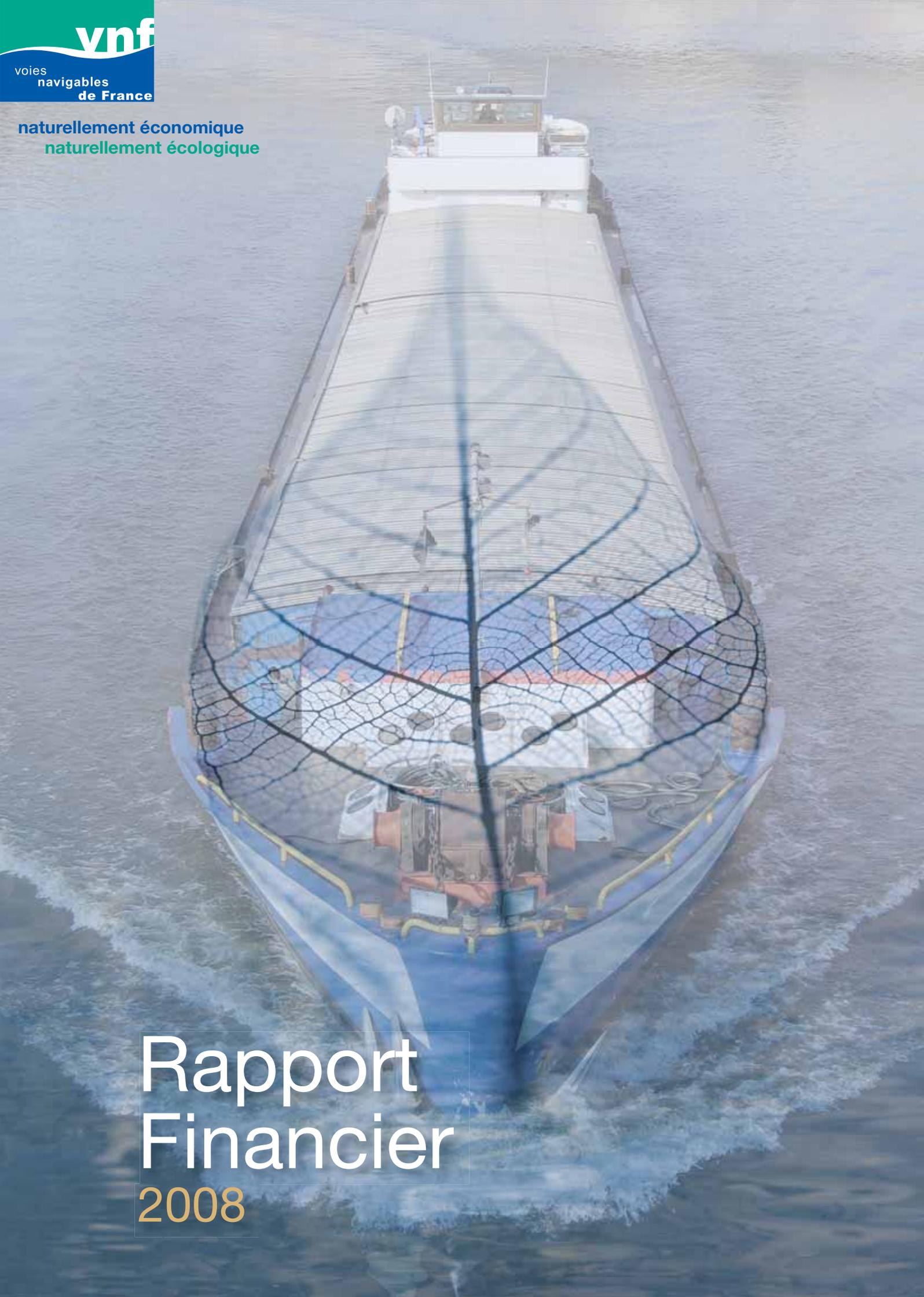


naturellement économique
naturellement écologique

An aerial photograph of a large cargo ship sailing on the water. The ship's deck is covered with a large, semi-transparent leaf pattern, symbolizing the company's commitment to ecology. The ship is moving towards the viewer, leaving a white wake in the water.

Rapport Financier

2008





ÉDITO

Si le Grenelle Environnement a fixé à 25 % d'ici 2012, l'objectif de report du trafic routier vers la voie d'eau notamment, il a également conforté VNF dans le rôle de maître d'ouvrage pour mener à bien la réalisation du canal à grand gabarit Seine-Nord Europe d'ici 2015.

C'est dans ce contexte que les problématiques économiques, financières et comptables de l'établissement prennent une nouvelle importance et c'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que VNF se dote d'un outil de communication financière. C'est ainsi la première fois que VNF produit un tel rapport financier, c'est-à-dire une photographie précise, normée et certifiée des comptes, qui traduise son statut d'établissement industriel et commercial missionné pour développer le transport fluvial, gérer la voie d'eau et le domaine public fluvial au niveau national.

Ce n'est donc pas un hasard si cette nouvelle approche financière se manifeste en 2008. Les volontés nationale et européenne de porter la voie d'eau permettent à VNF d'entrer, selon ses vœux, dans une dimension plus économique et financière :

Tout d'abord il est souhaitable que l'établissement soit en mesure de présenter des comptes dont la structure est comparable à celle des autres gestionnaires d'infrastructures en France et en Europe, notamment en appliquant les principes des normes comptables internationales sur les actifs. VNF doit à la fois mettre en avant sa «proximité» avec l'Etat et les spécificités de la voie d'eau.

Parallèlement, l'Etat vient de confier à VNF la conduite de la procédure de lancement du contrat de partenariat pour la réalisation du canal Seine-Nord Europe ainsi que le développement des 4 plates-formes logistiques intégrées au projet. Il s'agit du plus important contrat de partenariat en terme de financement et VNF va devoir mettre en avant sa crédibilité financière à long terme vis-à-vis de l'ensemble des acteurs financiers publics et privés, qu'il s'agisse de nos usagers directs et indirects, de nos partenaires, des chargeurs, des opérateurs, des collectivités, des assureurs ou des banquiers.

Enfin, VNF a de nécessaires ambitions dans la négociation de son Contrat d'Objectifs et de Performance pour la période 2010-2013, afin de couvrir ses besoins raisonnés de souplesse organisationnelle, managériale et financière. La recherche de nouvelles ressources, pour financer les investissements nécessaires et très importants sur le réseau existant et pour développer de nouvelles activités, doit s'accompagner de procédures de contrôle et d'un système d'informations de gestion performant.

VNF a la capacité à relever ces défis et nous y travaillons chaque jour. Pour développer une image d'efficacité et d'innovation, l'établissement fait évoluer son organisation pour renforcer sa gestion financière.

VNF est donc en ordre de marche pour assumer sa responsabilité d'acteur économique majeur.

Thierry DUCLAUX
Directeur général

SOMMAIRE



1

PRÉSENTATION DE VNF

6

2

RAPPORT DE GESTION

8

2.1 Introduction	9
2.2 Les recettes de fonctionnement	10
2.3 Les dépenses de fonctionnement	12
2.4 Les ressources d'investissement	13
2.5 Les dépenses d'investissement	14
2.6 Seine-Nord Europe	16

3

DOCUMENTS DE SYNTHÈSE 2008

17

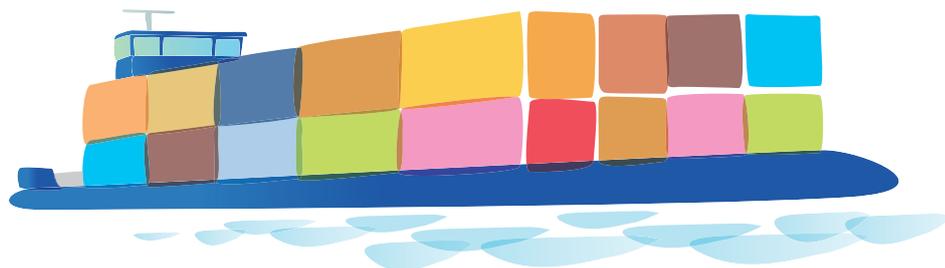
3.1 Compte de résultat	18
3.2 Bilan	20
3.3 Bilan fonctionnel	22
3.4 Tableau de financement	23
3.5 Soldes intermédiaires de gestion	25

4	ANNEXE COMPTABLE	26
	4.1 Propos liminaires annexe comptable	27
	4.2 Faits caractéristiques, comparabilité des comptes, principes comptables et méthodes d'évaluation	28
	4.2.1 Faits caractéristiques	
	4.2.2 Comparabilité des comptes	
	4.2.3 Evénements postérieurs à la clôture	
	4.3 Les comptes de capitaux	28
	4.3.1 Les capitaux propres	
	4.3.2 Les subventions d'investissements perçues	
	4.3.3 Les amortissements des subventions d'investissements	
	4.3.4 Les subventions d'investissements nettes	
	4.3.5 Autres fonds propres	
	4.3.6 Les provisions au passif	
	4.3.7 Les dettes financières	
	4.4 Les immobilisations	29
	4.4.1 L'inventaire du Domaine confié en gestion	
	4.4.2 Les biens propres	
	4.4.3 Tableau de variation des immobilisations	
	4.4.4 Les immobilisations en cours	
	4.4.5 Les immobilisations corporelles	
	4.4.6 Les immobilisations financières	
	4.4.7 Les amortissements et les dépréciations des immobilisations	
	4.5 Stocks	33
	4.6 Comptes de tiers	33
	4.6.1 Les dettes « fournisseurs »	
	4.6.2 Les dettes aux personnels	
	4.6.3 Les créances clients	
	4.6.4 Les subventions à recevoir	
	4.7 Les comptes financiers	35
	4.8 Les engagements hors bilan	35

5	RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	34
----------	---	-----------

1

PRÉSENTATION DE
VNF



Dénomination et siège social

Voies navigables de France
- en abrégé « VNF » -
175, rue Ludovic Boutleux
62400 Béthune

Statut

Voies navigables de France est un établissement public industriel et commercial créé par l'article 124 de la loi de finances n°90-1168 pour 1991 en vue d'assurer l'exploitation, l'entretien, l'amélioration et l'extension des voies navigables qui lui ont été confiées par l'État. Il assure également la gestion des dépendances et du domaine terrestre associé et veille à promouvoir l'utilisation du réseau navigable qui lui est confié.

Le fonctionnement de l'établissement est fixé par le décret n°60-1441 du 26 décembre 1960 modifié le 16 décembre 2008.

Instruction comptable

L'établissement applique les dispositions de l'instruction M9-5 du 18 juillet 2002 portant réglementation budgétaire, financière et comptable des établissements publics nationaux

à caractère industriel et commercial. Sont également appliquées les dispositions complémentaires successives, dont l'instruction du 23 janvier 2006 ayant pour objet les nouveaux règlements concernant les actifs et les passifs.

VNF est soumis au contrôle général économique et financier de l'État.

Comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont élaborés et présentés conformément aux conventions comptables, dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes comptables. L'exercice a une durée de 12 mois, du 01/01 au 31/12.

Comptes consolidés

Les sociétés sont tenues d'établir chaque année des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe, dès lors qu'elles contrôlent de manière exclusive ou conjointe une ou plusieurs autres entreprises ou qu'elles exercent une influence notable sur celles-ci (Loi n° 85.11 du 03 janvier 1985).

Voies navigables de France est concerné par la consolidation des comptes notamment en raison de l'opération de valorisation du domaine public fluvial à la confluence du Rhône et de la Saône à Lyon. Les comptes consolidés font l'objet d'un rapport spécifique.

Commissariat aux comptes

VNF a nommé à compter de l'exercice 2006 deux commissaires aux comptes et deux suppléants :

- le cabinet Constantin Nord, commissaire aux comptes titulaire (suppléant : M. Jean-Paul Seguret)
- le cabinet Grant Thornton, commissaire aux comptes titulaire (suppléant : M. Didier Hazebruck).

The background of the page is a photograph of a body of water, likely a lake or a wide river, with a greenish tint. In the foreground, there are several tall, thin reeds or grasses growing out of the water. A large, white, stylized number '2' is positioned on the left side of the page, partially overlapping the water and the reeds.

2

RAPPORT DE
GESTION



2.1 Introduction

L'exercice 2008 est la dernière année du contrat d'objectifs et de moyens (COM) 2005-2008 qui lie VNF et l'État.

Comme pour les exercices précédents, l'établissement a poursuivi ses efforts tout au long de l'année afin de remplir au mieux ses objectifs, ce qui permet d'afficher d'excellents taux de réalisation cumulés eu égard au contrat d'objectifs et de moyens.

L'exercice 2008 dégage un résultat positif de 39,2 M€ en hausse de 15,0 M€.

Cette augmentation provient à la fois de :

- l'augmentation du résultat d'exploitation pour 12 M€ provenant d'une part de la hausse des recettes d'exploitation en augmentation (+5,2 M€), en particulier la taxe hydraulique et les redevances domaniales et d'autre part de la baisse

des dépenses d'exploitation (-6,8 M€), notamment sur les dépenses liées au réseau

- l'augmentation du résultat exceptionnel pour 3 M€ due principalement à l'ajustement de provisions exceptionnelles enregistrées en 2007 pour tenir compte d'amortissements aux immobilisations d'exercices antérieurs.

	2008	2007	Variation en %
Résultat d'exploitation avant amortissement	62,6 M€	50,0 M€	+25,2 %
Résultat d'exploitation après amortissement et retraitement des subventions virées au résultat	36,3 M€	24,4 M€	+48,8 %
Résultat financier	3,1 M€	3,0 M€	+3,3 %
Résultat exceptionnel après retraitement des subventions virées au résultat	-0,3 M€	-3,3 M€	+90,0 %
Résultat net	39,2 M€	24,1 M€	+62,7 %

La capacité d'autofinancement (CAF)

La CAF 2008 ressort à 66,2 M€, en hausse de 11,5 M€ soit +21 %.

Le fonds de roulement

Le fonds de roulement de l'Établissement ressort à 75,2 M€ contre 65,9 M€ en 2007, soit une augmentation de 8 %.

CHIFFRES CLÉS

En K€	Réalisé 2007	Réalisé 2008	Variation 2008 / 2007
Recettes de fonctionnement			
Péages	12 513	12 387	-1,01 %
Taxes hydraulique	12 0461	124 522	3,37 %
Rédevances domaniales	23 527	25 769	9,53 %
Autres recettes	16 903	15 935	-5,72 %
Sous total hors SNE	173 404	178 613	3,00 %
Projet SNE	2 409	2 386	-0,95 %
Total (1)	175 813	180 999	2,95 %
Dépenses de fonctionnement			
Infrastructure et environnement	72 015	65 550	-8,98 %
Développement	7 473	5 474	-26,75 %
Fonctionnement de VNF	39 822	41 410	3,99 %
Sous total hors SNE	119 310	112 434	-5,76 %
Projet SNE	1 829	2 386	30,45 %
Total (2)	121 139	114 820	-5,22 %
Ressources d'investissement			
Capacité d'autofinancement (1)-(2)	54 674	66 179	21,04 %
Contribution État	50 000	50 000	0,00 %
Autres financements	66 592	49 201	-26,12 %
Autres recettes	481	3 818	693,83 %
Sous total hors SNE	171 747	169 198	-1,48 %
Projet SNE	7 566	13 000	71,82 %
Total (3)	179 313	182 198	1,61 %
Dépenses d'investissement			
Infrastructure et environnement	159 382	142 810	-10,40 %
Développement	2 686	4 956	84,54 %
Fonctionnement de VNF	7 473	10 071	34,77 %
Sous total hors SNE	169 540	157 837	-6,90 %
Projet SNE	6 794	18 582	173,50 %
Total (4)	176 335	176 419	0,05 %
Apport ou prélèvement sur fonds de roulement (3)-(4)	2 979	5 779	
Fonds de roulement en fin d'exercice	69 498	75 277	

2.2 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent pour l'exercice 2008 à 178,6 M€ soit une augmentation de 5,2 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Recettes d'exploitation (hors opérations d'ordre) en K€	2007	2008	Variation 2008 / 2007
Péages	12 513	12 387	-1,01 %
Taxes hydrauliques	120 461	124 522	3,37 %
Redevances domaniales	23 527	25 769	9,53 %
Autres recettes	16 902	15 936	-5,72 %
Total	173 403	178 613	3 %

LES PÉAGES

En 2008, les recettes de péages ressortent à 12,4 M€ et sont stables par rapport à une réalisation 2007 de 12,5 M€.

Les péages marchandises (7,8 M€)

Les péages marchandises sont perçus sur toutes les opérations de transport de marchandises empruntant le réseau VNF qu'elles soient de transport public ou de transport privé.

En 2008, le trafic fluvial a enregistré une baisse globale de son activité de 0,5 % avec 7,504 milliards de tonnes-kilomètres contre 7,544 un an auparavant. Cette tendance masque cependant de fortes disparités selon

la nature des marchandises transportées. Dans un contexte économique difficile, certaines filières affichent en effet des performances en forte progression comme les produits agricoles (+7,2 %), les denrées alimentaires (+13,5 %), les combustibles minéraux (+7,7 %) ou les engrais (+5,8 %) alors que d'autres filières plus sensibles à la conjoncture actuelle accusent un repli marqué comme les produits métallurgiques (-13,0 %) et les produits pétroliers (-6,7 %).

Aucune augmentation tarifaire n'a été appliquée sur l'année 2008.

Dans cet environnement, les péages marchandises ressortent à 7,8 M€ contre 8,2 M€ en 2007 soit une baisse de 4,9 %.

Les péages plaisance (4,5 M€)

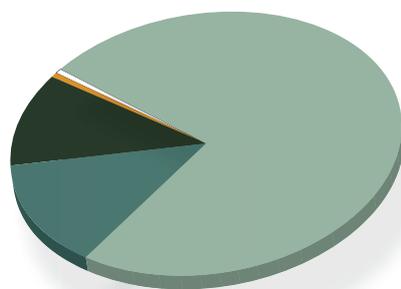
Les péages plaisance sont acquittés sur tous les bateaux de plus de 5 m de long ou dotés d'un moteur de plus de 9,9 CV.

Les recettes de péages plaisance ressortent sur l'année à 4,6 M€ en hausse de 6,4 % par rapport à 2007.

LA TAXE HYDRAULIQUE

Les recettes liées à la taxe hydraulique (TH) s'établissent pour l'exercice 2008 à 124,5 M€, soit une progression de 3,4 % par rapport à l'exercice 2007.

Cette hausse s'explique par l'ouverture d'une nouvelle tranche de la centrale EDF de Porcheville sur la Seine avec un volume de 564 millions de mètres-cubes représentant 3 M€ annuels.



- EDF : 74 %
- Usage eaux publiques : 14 %
- Usage industriel : 11 %
- Usage hydro-électrique : 0,6 %
- Usage agricole : 0,4 %

LES REDEVANCES DOMANIALES

Les redevances domaniales sont issues des protocoles nationaux avec les opérateurs téléphoniques et de réseaux électriques. Elles sont également composées des redevances de bateaux stationnaires, des manifestations nautiques, des occupations de bâtiments et de terrains bord à voie d'eau.

Sur 2008, ces redevances ressortent à 25,8 M€ contre 23,5 M€ en 2007, soit une progression annuelle de 9,5 % due à deux effets concomitants, la revalorisation de l'indice Insee du coût de la construction (2^{ème} tri N-1) de 5,5 % appliquée en 2008 et la régularisation

massive effectuée sur le stationnement de bateaux logement par la Direction territoriale du bassin

de la Seine sur les occupations non autorisées.

Recettes domaniales (en K€)	2007	2008	Variation 2008 / 2007
Occupations temporaires Maisons Éclusières	1 244	1 502	20,70 %
Occupations temporaires (Hors MÉ)	9 231	9 639	4,42 %
Produits bateaux logement	4 566	5 839	30,08 %
Fibres optiques	6 863	7 125	3,82 %
Concessions ports de commerce & Équipements légers	818	789	-3,59 %
Autres produits	805	775	-3,71 %
Total	23 527	25 769	9,53 %

LES AUTRES RECETTES

Les autres recettes s'établissent à 15,9 M€ en 2008 contre 16,9 M€ en 2007.

2.3 Les dépenses de fonctionnement

LES DÉPENSES D'INFRASTRUCTURE

Sur 2008, ces dépenses s'élèvent à 65,6 M€ en recul par rapport à 2007 de 6,5 M€.

Les principaux programmes d'entretien et d'exploitation du réseau (entretien, exploitation et fonctionnement, dragages et hygiène et sécurité) apparaissent en légère hausse à 60 M€ par rapport à l'exercice 2007 qui ressortait à 58,2 M€, soit une augmentation de +3,1 %.

Le poste dit « Environnement » représente 1 M€ sur l'exercice 2008 et reste stable par rapport à l'exercice précédent (1,1 M€ en 2007).

Les autres opérations (frais annexes aux opérations d'investissement, opérations en régie, conseil

Données budgétaires en K€ courants	Réalisé 2007	Réalisé 2008	Variation 2008 / 2007
Exploitation et fonctionnement courant (EF)	22 526	23 356	3,68 %
Dragages et sondages (ED)	16 883	16 497	-2,29 %
Travaux d'entretien (ET)	15 630	16 951	8,45 %
Hygiène et sécurité (HS)	3 125	3 149	0,77 %
Autres	13 851	5 597	-59,59 %
Total	72 015	65 550	-8,98 %

en aménagement, géomatique et cartographie ainsi qu'autres études) ne représentent qu'une part marginale des dépenses de l'infrastructure et de l'environnement.

Les subventions versées par VNF s'élèvent à 2,5 M€ sur 2008 contre des réalisations de 10,8 M€ en 2007.

Ce ralentissement concerne pour l'essentiel, les actions liées au contrat de plan entre l'État et la région Nord-Pas de Calais pour le relèvement de ponts réalisé par d'autres maîtres d'ouvrages que VNF, à savoir Réseau Ferré de France et les collectivités territoriales.

LES DÉPENSES DE DÉVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU

Les dépenses de développement couvrent principalement trois grands programmes : le transport, le tourisme et le patrimoine, domaine et aménagements.

En 2008, le montant de ces dépenses s'élève à 5,5 M€. Elles sont à comparer aux 7,5 M€ réalisées en 2007.

Le transport

Le programme transport s'articule autour de thèmes majeurs comme « les embranchements fluviaux », le « Plan d'Aides à la modernisation », les « études de développement », les « subventions transports dont EPF (Entreprendre pour le Fluvial) », les « formations et attestations de capacité » et les « autres interventions ». Sur 2008, ces dépenses représentent 3,3 M€ en retrait compte tenu de la mise en route à mi-semester du plan d'aides à la modernisation 2008-2013.

Les principales réalisations 2008 comprennent notamment les embranchements fluviaux (1 439 K€),

les mesures commerciales, le plan d'aides à la modernisation et l'association Entreprendre pour le fluvial.

Les embranchements fluviaux

Dans le cadre de sa stratégie de développement du trafic fluvial, VNF diversifie les filières pour lesquelles des subventions sont accordées. Le dispositif constitue un levier incitatif important de report modal. A titre indicatif, les tonnes-kilomètres contractualisées par l'intermédiaire des embranchements fluviaux actifs représentent, en 2008, 30 % de

l'ensemble des 7,5 milliards de tonnes-kilomètres réalisées en 2008.

Gestion du patrimoine

Ce programme se compose de différentes opérations (la valorisation et l'inventaire du domaine, les frais de gestion de ports, les frais de concessions et autres actions). Sur 2008, ces dépenses s'élèvent à 2,1 M€.

LA RÉPARTITION DES FILIÈRES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE SUBVENTION

Filières	%
Matériaux de construction	30 %
Produits chimiques	14 %
Produits agricoles	14 %
Produits métallurgiques	7 %
Produits manufacturés, machines, véhicules (conteneurs)	7 %
Combustibles ou matériaux solides	7 %
Filières diverses	21 %

FRAIS DE PERSONNEL ET MOYENS GÉNÉRAUX

En 2008, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 41,4 M€.

LES PRINCIPAUX POSTES DE LA SECTION

	Réalisé 2007	Réalisé 2008	Variation 2008 / 2007
Salaires et charges sociales	18 206	20 098	10,39 %
Fonctionnement Directoires territoriales	10 733	10 267	-4,34 %
Fonctionnement Siège	5 733	5 915	3,17 %
Informatique (siège + régions)	1 036	1 351	30,41 %
Communication	1 711	1 883	10,05 %
Juridique	1 250	915	-26,80 %
Autres dépenses	2 359	2 577	9,24 %
Seine-Nord Europe	623	790	26,81 %
Total	41 651	43 796	5,15 %

Moyens mis à disposition

Afin de permettre à l'Établissement de remplir les missions qui lui sont confiées, l'État met à disposition la majeure partie de ses services chargés de la navigation, ce qui représente

environ 4 500 agents répartis sur l'ensemble du territoire. L'État a fixé l'objectif d'une diminution de 2 % par an de ces emplois dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens 2005-2008.

Global VNF	2006	2007	2008	2009
Emplois (ETP) rémunérés par VNF	337	340	342	375
Emplois (ETP) rémunérés par l'État	4 674	4 586	4 492	4 401
Total	5 011	4 926	4 834	4 776

2.4 Les ressources d'investissement

En 2008, le montant total des ressources d'investissement s'élève à 182,2 M€.

L'ensemble de ces ressources d'investissement se décompose en :

- la capacité d'autofinancement qui résulte de l'écart entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, hors opérations d'ordre. Avec 66,2 M€, elle s'établit à +11,5 M€ par rapport à l'exercice 2007
- la contribution de l'État est stable, conformément aux prévisions et engagements contractualisés dans le COM 2005-2008 de 50 M€
- les autres financements, essentiellement en provenance des collectivités territoriales, s'élèvent à 49,2 M€, très inférieurs aux réalisations de l'exercice précédent soit 66,6 M€ et en ligne avec la baisse des investissements
- les autres recettes pour 3,8 M€ qui enregistrent les produits de cessions d'actifs
- le financement du projet Seine-Nord Europe pour 13 M€.

VENTILATION DES FINANCEMENTS EN K€ REÇUS SUR L'ANNÉE 2008 (HORS SNE)

État autres subventions	CEE	États membres de la CEE	Régions	Départements	Communes	Collectivités publiques	Entreprises publiques	Entreprises et organismes	Autres Chambres de commerce	Total
5 748	7 032	6	26 287	4 877	284	667	3 699	17	584	49 201

2.5 Les dépenses d'investissement

LES DÉPENSES D'INFRASTRUCTURE

Les investissements, en cohérence avec les enjeux des itinéraires, ont porté majoritairement sur le réseau magistral (89 M€) et sur la sécurité tous réseaux confondus (26 M€).

Les dépenses de la section « investissement » atteignent 142,8 M€ en 2008 contre 159,4 M€ en 2007. Après deux exercices 2006 et 2007 remarquables par leurs niveaux d'investissements réalisés, l'exercice 2008 marque globalement un ralentissement de l'activité.

2.5.1 Investissement sur le réseau magistral

Les dépenses liées au réseau magistral se montent à 86,9 M€ en léger retrait par rapport à 2007 (90,7 M€).

Ces opérations comprennent notamment :

- la restauration d'écluses de Champagne sur Seine, la restauration des barrages de la Moselle canalisée, la réhabilitation lourde de la petite écluse d'Évry, la restauration des vannes d'écluses du canal du Nord, la modernisation du site de Notre Dame de la Garenne ainsi que le recalibrage de la Deûle
- la maintenance préventive lourde (fabrication de vantaux de rechange sur l'écluse de Blénod sur la Moselle ainsi que l'élaboration et l'assistance au déploiement du SDMVN)
- la modernisation des méthodes d'exploitation avec l'automatisation des ouvrages sur le canal entre Champagne et Bourgogne et des écluses sur le canal des Vosges.

Parmi les opérations 2008 les plus significatives, on peut citer : les barrages de Verberie et Sarron sur l'Oise, la reconstruction des barrages de l'Isle Adam, de Givet sur la Meuse, le relèvement de ponts routiers de Dourges à Dunkerque, le recalibrage de l'Escaut, la gestion coordonnée et centralisée des barrages de la Moselle.

2.5.2 Investissement sur le réseau régional

Parallèlement aux objectifs de régénération et de modernisation du réseau à grand gabarit entrepris dans la perspective d'accroissement du report modal vers le fluvial, l'établissement a continué tout au long de l'exercice de s'assurer de la mise en sécurité de ce réseau très ancien à travers un plan d'actions de régénération et de modernisation ciblé.

Les dépenses sur les opérations d'investissements sur le réseau régional sont néanmoins en baisse en 2008 (22,2 M€ contre 27,9 M€ en 2007).

2.5.3 Programme sécurité

Avec 27,9 M€ réalisés en 2008, ce programme s'inscrit en forte régression par rapport à l'exercice précédent qui affichait une réalisation de 34,5 M€ (-19,2 %).

Barrages

Au sein de ce programme, on peut noter le niveau d'exécution constaté sur les barrages à manœuvre manuelle qui atteint cette année un niveau de 9,5 M€ sensiblement égal au niveau d'exécution de l'année précédente (10,3 M€).

Parmi les principales opérations conduites en 2008, on peut notamment citer les travaux de reconstruction et de modernisation effectués sur les barrages de Coudray Montceaux sur la Seine, de Gurgy et de Boisseaux sur l'Yonne ainsi que les travaux réalisés sur la passe à poissons de Saint-Légers des-Vignes sur le canal latéral à la Loire.

La réalisation des opérations sur les barrages réservoirs présente un niveau d'intervention supérieur à l'exercice précédent (5,3 M€ en 2008 contre 3,8 M€ en 2007). Les principales interventions réalisées concernent les barrages de Torcy-Neuf (canal du centre), de Grosbois et Panthier (canal de Bourgogne), de Champagne sur le canal du Rhône

au Rhin ainsi que les barrages de Tuilerie, Bourdon et Grande Rue sur le canal de Briare.

Digues

Les interventions sur les digues ont enregistré quant à elles un repli par rapport aux exercices précédents (7,7 M€ en 2006 et 11 M€ en 2007). La réalisation en 2006 d'un recensement et d'une hiérarchisation des digues les plus critiques a confirmé la tendance et amené l'établissement à intervenir notamment sur les digues de Croissy sur Seine, du canal de la Marne au Rhin (étanchement des disques du bief de partage des Vosges) ou encore sur le canal de l'Oise à l'Aisne, canal de la Garonne, canal latéral à l'Aisne et des Ardennes (confortement de digues).

Tunnels

De même, sur 2008, les opérations réalisées sur les tunnels affichent un niveau d'exécution en nette baisse par rapport à 2007 (1,7 M€ contre 6,7 M€).

Les principales interventions de l'exercice ont concerné la rénovation et la mise en sécurité des ouvrages de Pouilly-en-Auxois (canal de Bourgogne), de Mauvages (canal de la Marne au Rhin Ouest) et de Thoraise (canal du Rhône au Rhin) la reprise de l'étanchéité de la digue de Pagny sur la Saône.

Plates-formes d'écluses

Enfin, pour ce qui concerne les plates-formes d'écluses les dépenses restent stables autour de 0,9 M€.

Hygiène et sécurité

Les opérations d'hygiène et de sécurité concernent l'ensemble du réseau et affichent également une stabilité à 1,9 M€.

AUTRES OPÉRATIONS

Le programme « autres opérations » porte sur les opérations d'environnement (1 M€) et le matériel d'exploitation (4,3 M€) en 2008. Il est globalement stable par rapport à l'exercice précédent.

Données budgétaires en K€ courants	Réalisé 2007	Réalisé 2008	Variation 2008 / 2007
Programme « sécurité »	34 558	27 932	-19,17 %
Investissements sur le réseau magistral	90 745	86 922	-4,21 %
Investissements sur le réseau régional	27 983	22 247	-20,50 %
Autres opérations	6 096	5 709	-6,35 %
Total	159 382	142 810	-10,40 %

LES DÉPENSES DE DÉVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU

Les opérations de développement pour 2008 ressortent à 5,5 M€ contre 7,7 M€ pour l'exercice précédent. Elles comprennent les opérations de développement proprement dit, ainsi que les opérations de valorisation immobilière.

2.5.4 Les opérations de développement du siège

Le poste « développement » en investissement couvre les thématiques suivantes : les sites d'accostage, la rénovation du patrimoine bâti et les services aux usagers et s'est élevée en 2008 à 3,7 M€ avec notamment la remise en état du patrimoine bâti pour 1,76 M€, l'aménagement des sites d'accostage pour 1,2 M€ et l'aménagement des sites touristiques.

2.5.5 Les opérations immobilières des filiales

Le domaine confié par l'État à Voies navigables de France recèle un potentiel de valorisation important. Au-delà de la mise en œuvre des autorisations et

conventions d'occupation du domaine public, de nouveaux dispositifs pour accroître les recettes de l'établissement nécessaire à l'accomplissement de ses missions ont été mis en œuvre.

La reconversion de Port Rambaud à Lyon, ancienne zone portuaire dont VNF en assure le contrôle et la gestion, permet d'expérimenter une démarche nouvelle de valorisation du patrimoine confié.

Cette démarche vise à expérimenter sur ce site un processus de valorisation mobilisant l'effet de levier financier de l'investissement immobilier. La valeur de ce foncier repose sur sa capacité à accueillir un programme immobilier d'envergure et doit conduire à une valorisation de ce patrimoine de trois à cinq fois supérieure à celle permise par une gestion « classique ».

Afin de développer un savoir-faire spécifique et maîtrisé, VNF et la Caisse des Dépôts et consignations (CDC) ont constitué une filiale commune de valorisation, Rhône-Saône Développement SAS (RSD) au capital

d'un million d'euros détenu à hauteur de 60 % par VNF.

Chaque projet de valorisation est réalisé avec la création d'une structure de portage de type SCI associant la CDC et dans laquelle VNF apporte le foncier.

Dans les comptes de l'établissement, ces opérations se traduisent par :

- des opérations d'investissement (démolition, remise en état des grues, ancrage des tirants...) sous maîtrise d'ouvrage RSD
- l'apport et/ou cessions de terrains en contrepartie de titres de participations de SCI.

Sur l'exercice 2008, l'aménagement de la confluence à Lyon s'est poursuivi et s'est traduit dans les comptes de l'établissement par la cession de deux parcelles de terrains pour 2,5 M€ et la prise de participation d'une SCI « Les salins » pour 1,3 M€.

MOYENS GÉNÉRAUX

En 2008, les investissements liés aux moyens généraux de VNF se sont élevés à 10,1 M€.

Par rapport à l'exercice 2007, ces dépenses sont en progression de 2,6 M€ (+35 %).

Maisons éclusières

VNF gère sur le plan national un parc bâti d'environ 2 200 maisons éclusières (hors ME en Convention d'Occupation Temporaire). Les différentes études et enquêtes menées sur l'état de ce patrimoine démontrent que les besoins en travaux restent très importants, et très supérieurs aux prévisions définies dans le contrat d'objectifs et de moyens

2005 – 2008, tant au point de vue de la structure clos/couvert des bâtiments, de leur conformité en matière d'assainissement vis-à-vis de la loi sur l'eau que de la réglementation thermique. En moyenne, l'établissement consacre chaque année 2,7 M€ de dépenses pour la remise à niveau de ce patrimoine.

2.6 Seine-Nord Europe

LE PROJET

Le projet Seine-Nord Europe a pour objectif de relier d'ici à 2015, par une voie fluviale à grand gabarit, le bassin parisien et le Nord-Pas de Calais ; il constitue le maillon français du projet de liaison fluviale Seine-Escaut, un des projets priorité des réseaux transeuropéens de transports, mettant en relation le bassin de la Seine et le système fluvial du Nord-Ouest de l'Europe.

Les grands ports maritimes de Rouen, Le Havre, Dunkerque, Zeebrugge, Anvers et Rotterdam seront ainsi reliés.

D'une longueur de 106 km, depuis Janville (nord de Compiègne) jusqu'au canal Dunkerque-Escaut, il traversera les départements de l'Oise, de la Somme, du Pas de Calais et du Nord.

Le canal Seine-Nord Europe sera une liaison fluviale à grand gabarit permettant la circulation de convois allant jusqu'à 4 400 tonnes.

Dans le cadre du Grenelle Environnement, ce projet a été identifié comme un des projets majeur pour le report modal et le développement du territoire. Il sera réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé.

AVANCEMENT DU PROJET

Le décret portant déclaration d'utilité publique des travaux de réalisation du canal Seine-Nord Europe a été publié au journal officiel le 15 septembre 2008.

Une décision européenne de financement a été prise le 16 décembre 2008.

L'AAPC a été lancé le 3 avril 2009, un certain nombre de travaux préparatoires initialement prévus sur 2008 seront conduits également en 2009, notamment les diagnostics et premières fouilles archéologiques.

A l'issue d'un dialogue compétitif, les travaux de construction seront

conduits de 2011 à 2015, date de mise en service du canal.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 11 M€ pour l'exercice 2008 et sont financées par des subventions.

An aerial photograph of a forest, showing a complex network of tree trunks and branches. The image is overlaid with a semi-transparent purple color, creating a monochromatic effect. The texture of the forest is highly detailed, with many small, repetitive patterns of tree trunks.

3

DOCUMENTS DE
SYNTHÈSE 2008

3.1 Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT - CHARGES (EN €)

Charges	2008	2007	Variation
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock			
Autres achats	23 185 005,63	22 071 661,35	5,0 %
Charges externes	60 275 782,15	57 743 216,63	4,4 %
Impôts/taxes	1 945 230,23	1 767 497,06	10,1 %
Salaires et traitements	13 462 265,63	12 252 077,51	9,9 %
Charges sociales	6 648 600,14	5 953 282,12	11,7 %
Dotations aux amortissements sur immobilisations	43 614 117,53	42 096 447,91	3,6 %
Dotations aux provisions sur immobilisations	100 250,00	0,00	
Dotations aux provisions sur actif circulant	6 365 697,34	5 660 032,32	12,5 %
Dotations aux provisions pour risques et charges	666 189,20	1 225 005,00	-45,6 %
Autres charges	7 834 003,12	19 679 082,52	-60,2 %
Total 1 - Charges d'exploitation	164 097 140,97	168 448 302,42	-2,6 %
Quote-part de résultat sur opération en commun			
Charges financières	0,00	0,00	
Dotations aux amortissements et provisions financières	67 000,00	277 000,00	-75,8 %
Intérêts et charges assimilées	3 308,78	7 230,34	-54,2 %
Différence négative de change	0,00	0,00	
Charges nettes sur cession de VMP	0,00	0,00	
Total 2 - Charges financières	70 308,78	284 230,34	-75,3 %
Charges exceptionnelles			
sur opérations de gestion	408 980,07	903 196,10	-54,7 %
sur opérations de gestion antérieure	0,00	0,00	
sur opérations en capital	2 594 954,69	996 850,35	160,3 %
Dotation exceptionnelle aux amortissements et aux provisions	3 448 611,51	5 259 598,63	-34,4 %
Total 3 - Charges exceptionnelles	6 452 546,27	7 159 645,08	-9,9 %
Participation des salariés aux résultats	0,00		
Impôts sur les bénéfices - 4	40 613,00	64 181,00	-36,7 %
Total des charges (1+2+3+4)	170 660 609,02	175 956 358,84	-3,0 %
Solde créditeur = excédent	39 168 872,88	24 131 845,81	62,3 %
Total général	209 829 481,90	200 088 204,65	4,9 %

COMPTE DE RÉSULTAT - PRODUITS (EN €)

Produits	2008	2007	Variation
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises 707	131 408,18	134 458,76	-2,3 %
Production vendue biens et services 706 708	164 796 470,06	158 468 495,64	4,0 %
Montant net du Chiffre Affaires	164 927 878,24	158 602 954,40	4,0 %
Production stockée			
Production immobilisée 72	2 493 890,52	2 660 075,47	-6,2 %
Subventions d'exploitation 74	7 764 648,71	7 935 598,27	-2,2 %
Reprises sur provisions et amortissements 781	1 207 734,09	1 929 469,80	-37,4 %
Autres produits de gestion courante 758	784 492,36	183 787,59	326,8 %
Autres produits	12 250 765,68	12 708 931,13	-3,6 %
Total 1 - Produits d'exploitation	177 178 643,92	171 311 885,53	3,4 %
Quote part de résultat sur opération en commun			
Produits financiers			
de participation	0,00	0,00	
d'autres VMP et créances de l'actif immobilisé 762	386 699,88	583 824,07	-33,8 %
Autres intérêts et produits assimilés	350 000,00	350 000,00	0,0 %
Reprises sur provisions et transferts de charges	196 000,00	258 811,28	
Différences positives de change		2,75	
Produits nets sur cession de VMP	2 279 350,55	2 143 121,92	6,4 %
Total 2 - Produits financiers	3 212 050,43	3 335 760,02	-3,7 %
Produits exceptionnels			
sur opérations de gestion 771	1 820 147,04	2 387 195,78	-23,8 %
sur opérations de gestion antérieure			
sur opérations en capital	26 085 190,45	22 584 761,51	15,5 %
Reprise sur provisions et transferts de charges	1 533 450,06	468 601,81	227,2 %
Total 3 - Produits exceptionnels	29 438 787,55	25 440 559,10	15,7 %
Total général des produits	209 829 481,90	200 088 204,65	4,9 %

3.2 Bilan

PRÉSENTATION COMPTABLE - ACTIF (EN €)

Actif	2008			2007
	Brut	Amort. et provisions	Net	Net
Frais d'établissement			0,00	0,00
Frais de R&D	40 850 548,06	29 438 746,27	11 411 801,79	11 948 881,03
Concessions et Droits	8 252 557,66	5 176 585,91	3 075 971,75	2 392 592,32
Autres immobilisations incorporelles	1 387 843,62	1 370 940,31	16 903,31	124,77
Avances et acomptes	71 791 626,83		71 791 626,83	55 775 599,92
Immobilisations incorporelles	122 282 576,17	35 986 272,49	86 296 303,68	70 117 198,04
Terrains	24 329 789,03	3 046 217,74	21 283 571,29	20 516 763,12
Constructions	21 102 400,33	8 773 214,78	12 329 185,55	13 084 028,79
Travaux et constructions sur la voie d'eau	1 060 165 048,62	208 797 988,59	851 367 060,03	804 785 971,87
Installations techniques, mat.& outils industriels	25 984 571,15	23 431 010,26	2 553 560,89	3 158 171,16
Autres immobilisations corporelles	69 087 462,49	46 149 419,56	22 938 042,93	18 596 993,88
Immobilisations mises en concession	3 004 781,86		3 004 781,86	3 004 781,86
Immobilisations corporelles en cours	460 321 740,34		460 321 740,34	407 214 058,65
Avances et acomptes	6 559 969,71		6 559 969,71	6 206 186,06
Immobilisations corporelles	1 670 555 763,53	290 197 850,93	1 380 357 912,60	1 276 566 955,39
Participations	4 387 273,00	496 000,00	3 891 273,00	2 457 473,00
Autres titres immobilisés	8 372,20		8 372,20	8 684,72
Prêts	3 948 606,49		3 948 606,49	4 596 326,33
Autres	475 584,11		475 584,11	401 303,95
Immobilisations financières	8 819 835,80	496 000,00	8 323 835,80	7 463 788,00
Total 1 - Actif immobilisé	1 801 658 175,50	326 680 123,42	1 474 978 052,08	1 354 147 941,43
Avances et acomptes versés sur commandes	302 741,87		302 741,87	103 542,53
Stocks et en-cours			0,00	0,00
Créances clients et comptes rattachés	44 817 381,56	27 430 315,88	17 387 065,68	14 046 017,15
Autres comptes	39 984 422,89		39 984 422,89	43 584 326,34
Créances d'exploitation	85 104 546,32	27 430 315,88	57 371 488,57	57 630 343,49
Valeurs mobilières de placement	51 310 792,11		51 310 792,11	40 805 441,18
Disponibilités (caisse+banque)	4 158 794,41		4 158 794,41	3 345,84
Régies	21 259,14		21 259,14	17 775,06
Charges constatées d'avance			0,00	0,00
Comptes financiers	55 490 845,66	0,00	55 490 845,66	40 826 562,08
Total 2 - Actif circulant	140 898 133,85	27 430 315,88	113 165 076,10	96 856 664,70
Total général (1+2)	1 942 556 309,35	354 110 439,30	1 588 143 128,18	1 453 004 606,13

PRÉSENTATION COMPTABLE - PASSIF (EN €)

Passif	2008	2007
Dotations	3 006,08	3 006,08
Complément de dotations (État)	14 144 274,32	14 144 274,32
Complément de dotations (organismes autres que l'État)		
Dons et legs en capital	2 012,33	2 012,33
Autres compléments de dotations-État	30 489 803,45	30 489 803,45
Ecarts de réévaluation	358 488,57	358 488,57
Réserves réglementées		
Autres (affectation des résultats)	456 812 980,76	432 681 134,95
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	39 168 872,88	24 131 845,81
Subventions d'investissement	975 675 502,94	896 353 904,19
Provisions réglementées		
Total 1 - Capitaux propres	1 516 654 941,33	1 398 164 469,70
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	3 155 149,91	3 662 627,25
Autres		
Total 1 bis - Autres fonds propres	3 155 149,91	3 662 627,25
Provisions pour risques	1 281 521,00	1 313 813,88
Provisions pour charges	1 130 040,08	1 433 377,78
Total 2 - Provisions pour risques/charges	2 411 561,08	2 747 191,66
Emprunts obligataires		
Dettes auprès des États de crédits		505 596,32
Emprunts et dettes financiers divers (165+168)	603 535,02	570 250,33
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Sous total dettes financières	603 535,02	1 075 846,65
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 389 954,05	15 680 111,01
Dettes fiscales et sociales (ct 42+43+44)	12 600 641,99	4 893 536,15
Autres (46+47)	5 773 327,15	1 987 131,33
Sous total dettes d'exploitation	32 763 923,19	22 560 778,49
Dettes sur immobilisations/comptes rattachés	32 554 017,66	27 562 794,99
Autres dettes	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
Sous total dettes diverses	32 554 017,66	27 562 794,99
Total 3 - Dettes (1)	65 921 475,87	51 199 420,13
Total général (1+2+3+4)	1 588 143 128,19	1 455 773 708,74
(1) Dont à plus d'un an	603 535,02	570 250,33
Dont à moins d'un an	65 317 940,85	50 629 169,80

3.3 Bilan fonctionnel

Bilan fonctionnel VNF (en €)	2008	2007	Variation	en %
Apport	44 639 096,18	44 639 096,18	0,00	
+écarts de réévaluation	358 488,57	358 488,57	0,00	
+réserves	456 812 980,76	432 681 134,95	24 131 845,81	5,6 %
+report à nouveau		0,00	0,00	
+résultat de l'exercice	39 168 872,88	24 131 845,81	15 037 027,07	62,3 %
+subventions d'investissement	975 675 502,94	896 353 904,19	79 321 598,75	8,8 %
+amortissement et provisions	354 110 439,30	307 742 836,09	46 367 603,21	15,1 %
=Capitaux propres (1)	1 870 765 380,63	1 705 907 305,79	164 858 074,84	9,7 %
Provisions pour risques et charges	2 411 561,08	2 747 191,66	-335 630,58	-12,2 %
+emprunts et dettes assimilées	3 758 684,93	4 232 877,58	-474 192,65	-11,2 %
=Endettement à terme (2)	6 170 246,01	6 980 069,24	-809 823,23	-11,6 %
Total des ressources stables (1+2=3)	1 876 935 626,64	1 712 887 375,03	164 048 251,61	9,6 %
Immobilisations incorporelles	122 282 576,17	102 768 820,13	19 513 756,04	19,0 %
+terrains	24 329 789,03	23 285 865,73	1 043 923,30	4,5 %
+constructions	21 102 400,33	20 851 381,75	251 018,58	1,2 %
+travaux et constructions sur la voie d'eau	1 060 165 048,62	980 303 308,63	79 861 739,99	8,1 %
+instal, techniques, matériel et outillage industriels	25 984 571,15	26 542 153,75	-557 582,60	-2,1 %
+autres immobilisations corporelles, mise en concession	72 092 244,35	68 128 784,58	3 963 459,77	5,8 %
+immobilisations en cours	460 321 740,34	407 214 058,65	53 107 681,69	13,0 %
+avances et acomptes	6 559 969,71	6 206 186,06	353 783,65	5,7 %
+immobilisations financières	8 819 835,80	8 088 788,00	731 047,80	9,0 %
=Actif immobilisé net (4)	1 801 658 175,50	1 643 389 347,28	158 268 828,22	9,6 %
Fonds de roulement (3-4)	75 277 451,14	69 498 027,75	5 779 423,39	8,3 %
Stocks et en-cours				
+clients et débiteurs divers	44 817 381,56	35 316 550,00	9 500 831,56	26,9 %
+personnel avances et acomptes	19 590,00	3 716,00	15 874,00	427,2 %
+État et autres collectivités publiques	39 229 115,30	40 558 665,21	-1 329 549,91	-3,3 %
+comptes transitoires ou d'attente	735 717,59	3 021 945,13	-2 286 227,54	-75,7 %
=Actif circulant (5)	84 801 804,45	78 900 876,34	5 900 928,11	7,5 %
Fournisseurs et comptes rattachés	46 641 229,84	42 843 146,87	3 798 082,97	8,9 %
+personnel et comptes rattachés	1 630 799,23	1 664 712,55	-33 913,32	-2,0 %
+sécurité sociale et autres organismes sociaux	819 557,12	1 101 460,77	-281 903,65	-25,6 %
+État et autres collectivités publiques	10 150 285,64	2 127 362,83	8 022 922,81	377,1 %
+comptes transitoires ou d'attente	5 773 327,15	1 987 131,33	3 786 195,82	190,5 %
=Passif circulant (6)	65 015 198,98	49 723 814,35	15 291 384,63	30,8 %
Besoin en fonds de roulement (5-6)	19 786 605,47	29 177 061,99	-9 390 456,52	-32,2 %
+valeurs mobilières de placement	51 310 792,11	40 805 441,18	10 505 350,93	25,7 %
+banques, éta financiers et assimilés	4 158 794,41	-502 250,48	4 661 044,89	-928,0 %
+régies d'avances	21 259,14	17 775,06	3 484,08	19,6 %
=Trésorerie actif (7)	55 490 845,66	40 320 965,76	15 169 879,90	37,6 %

3.4 Tableau de financement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2008 / 1^{ÈRE} PARTIE (EN €)

Emplois	Exercice 2008	Ressources	Exercice 2008
		Capacité d'autofinancement de l'exercice	66 179 436,03
Acquisitions d'éléments d'actif immobilisé dont :	165 981 128,37	Cessions ou réductions d'éléments d'actif immobilisé :	3 477 093,61
acquisition - construction	165 981 128,37	Cessions d'immobilisations dont :	3 477 093,61
immobilisations incorporelles	1 882 093,93	incorporelles	0,00
immobilisations corporelles	162 527 429,40	corporelles	2 636 848,89
immobilisations financières	1 571 605,04	financières	840 244,72
Réduction des capitaux propres (réduction de dotations)	9 623 069,00	Augmentation des capitaux propres	112 201 283,76
		Augmentation de dotations	
		Augmentation des autres capitaux propres	112 201 283,76
Remboursements de dettes financières	539 186,53	Augmentation des dettes financières	64 993,88
Total des emplois	176 143 383,90	Total des ressources	181 922 807,28
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)	5 779 423,38		

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2008 / 2^{ÈME} PARTIE (EN €)

Variation du fonds de roulement net global	Besoins (variation négative de 2007 à 2008)	Dégagement (variation positive de 2007 à 2008)	Solde
Variations d'exploitation			
Variations des actifs d'exploitation :			
stocks et en-cours	0,00	0,00	
av. acomptes versés sur commandes	0,00	0,00	
créances clients, rattachés et autres	9 500 831,56		-9 500 831,56
Variations des dettes d'exploitation :			
av. et acomptes reçus/commandes en cours	0,00	0,00	
dettes fournisseurs, rattachés et autres	680 060,69		-680 060,69
(A) Variation nette « exploitation »	10 180 892,25	0,00	-10 180 892,25
Variation « hors exploitation »			
Variation du poste « autres débiteurs »		15 093 205,11	
Variations du poste « autres créditeurs »		4 478 143,66	
(B) Variation nette « hors exploitation »	0,00	19 571 348,77	19 571 348,77
Besoin ou dégagement net de fonds de roulement	10 180 892,25	19 571 348,77	9 390 456,52
Variation « trésorerie »			
Variations des disponibilités	15 169 879,90		-15 169 879,90
Variations des concours et soldes créditeurs de banques		0,00	
(C) Variation nette "Trésorerie"	15 169 879,90	0,00	-15 169 879,90
Variation du fonds de roulement net global			
Ressource nette			5 779 423,38

TABLEAUX DE FINANCEMENT SYNTHÉTIQUE (EN €)

	2008	2007
Fonds de roulement	75 277 451	69 498 027
Besoin en fonds de roulement	19 786 605	29 177 062
Trésorerie	55 490 846	40 320 965

Financement	2008/2007	2007/2006
Variation du fonds de roulement	5 779 424	2 978 629
Variation du besoin en fonds de roulement	-9 390 457	4 256 546
Variation trésorerie	15 169 881	-1 277 917

Le fonds de roulement connaît une hausse de 5 M€, notamment car les réalisations d'investissements de 2008 se sont révélées inférieures aux prévisions.

Le besoin en fonds de roulement diminue de 10 M€ sous l'effet de l'augmentation plus forte des dettes fournisseurs que des créances clients.

En conséquence, la trésorerie augmente de 15 M€ au 31/12/2008.

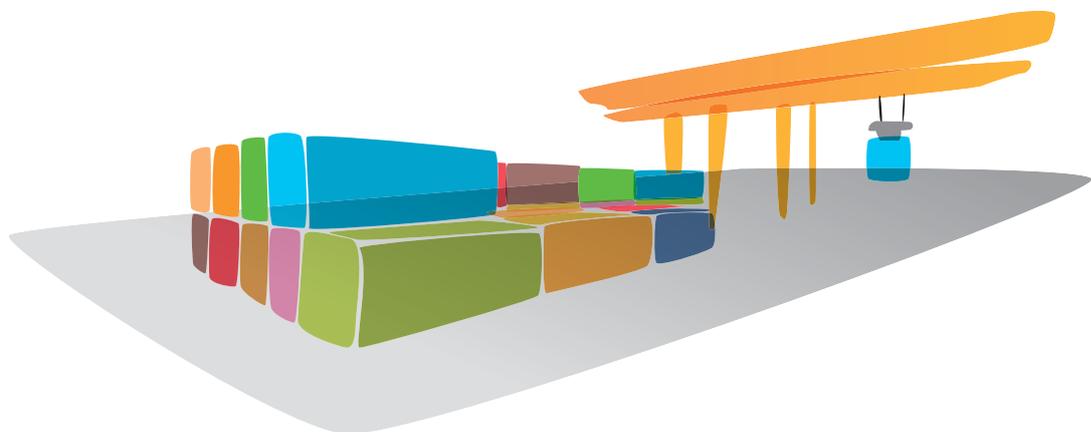
3.5 Soldes intermédiaires de gestion

	2008	2007	Différence	Variation
1- Opérations d'exploitation				
Produits du domaine	163 256 592,31	157 060 743,95	6 195 848,36	3,9 %
dont péages marchandises	7 678 757,76	7 770 798,08	-92 040,32	-1,2 %
dont péages plaisance	4 569 128,09	4 293 567,58	275 560,51	6,4 %
dont taxe hydraulique	124 258 208,96	120 211 228,04	4 046 980,92	3,4 %
dont occupations temporaires	11 383 218,66	10 727 901,66	655 317,00	6,1 %
dont produits bateaux logements	5 906 281,65	4 565 684,11	1 340 597,54	29,4 %
dont fibres optiques	7 125 008,65	6 863 272,51	261 736,14	3,8 %
dont autres produits du domaine	2 335 988,54	2 628 291,97	-292 303,43	-11,1 %
+ventes de produits	131 408,18	134 458,76	-3 050,58	-2,3 %
+produits des activités annexes	1 539 877,75	1 407 751,69	132 126,06	9,4 %
=Chiffre d'affaires	164 927 878,24	158 602 954,40	6 324 923,84	4,0 %
+production stockée				
+production immobilisée	2 493 890,52	2 660 075,47	-166 184,95	-6,2 %
=Valeur de production	167 421 768,76	161 263 029,87	6 158 738,89	3,8 %
-achats	23 185 005,63	22 071 661,35	1 113 344,28	5,0 %
-services extérieurs	42 714 733,12	42 240 486,84	474 246,28	1,1 %
-autres services extérieurs	17 561 049,03	15 502 729,79	2 058 319,24	13,3 %
=Valeur ajoutée	83 960 980,98	81 448 151,89	2 512 829,09	3,1 %
+subventions d'exploitation	7 764 648,71	7 935 598,27	-170 949,56	-2,2 %
-impôts, taxes et versements assimilés	1 945 230,23	1 767 497,06	177 733,17	10,1 %
-charges de personnel	20 110 865,77	18 205 359,63	1 905 506,14	10,5 %
=Excédent brut d'exploitation	69 669 533,69	69 410 893,47	258 640,22	0,4 %
+reprise amort. prov. (produits d'exploitation)	1 403 734,09	2 188 281,08	-784 546,99	-35,9 %
+autres produits de gestion courante	764 791,43	183 787,59	581 003,84	316,1 %
-dotation amort. prov. (charges d'exploitation)	50 813 254,07	49 258 485,23	1 554 768,84	3,2 %
-autres charges de gestion courante	7 834 003,12	19 679 082,52	-11 845 079,40	-60,2 %
=Résultat d'exploitation	13 190 802,02	2 845 394,39	10 345 407,63	363,6 %
2- Opérations financières				
Produits financiers	3 016 050,43	3 076 948,74	-60 898,31	-2,0 %
-charges financières	3 308,78	7 230,34	-3 921,56	-54,2 %
=Résultat financier	3 012 741,65	3 069 718,40	-56 976,75	-1,9 %
=Résultat courant avant impôts	16 203 543,67	5 915 112,79	10 288 430,88	173,9 %
3- Opérations exceptionnelles				
Produits des cessions d'éléments d'actifs	2 636 848,89	158 786,25	2 478 062,64	1560,6 %
-valeurs comptables d'éléments d'actifs cédés	1 579 346,62	299 358,50	1 279 988,12	427,6 %
=Plus ou moins-values de cessions d'actifs	1 057 502,27	-140 572,25	1 198 074,52	-852,3 %
+produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 820 147,04	2 387 195,78	-567 048,74	-23,8 %
+produits exceptionnels sur exercices antérieurs				
+autres produits exceptionnels	191 725,55	923 185,12	-731 459,57	-79,2 %
+reprise prov. pour risques et charges exceptionnels	1 533 450,06	425 146,73	1 108 303,33	
+subventions d'investissement	23 256 616,01	21 502 790,14	1 753 825,87	8,2 %
+transferts de charges	19 700,93	43 455,08	-23 754,15	-54,7 %
-charges exceptionnelles sur opérations de gestion	408 980,07	903 196,10	-494 216,03	-54,7 %
-charges exceptionnelles sur exercices antérieurs				
-autres charges exceptionnelles	1 015 608,07	697 491,85	318 116,22	45,6 %
-dotation amortissements exceptionnels	3 448 611,51	5 259 598,63	-1 810 987,12	-34,4 %
=Résultat exceptionnel	23 005 942,21	18 280 914,02	4 725 028,19	25,8 %
=Résultat avant impôts	39 209 485,88	24 196 026,81	15 013 459,07	62,0 %
-participation des salariés, Is et assimilés	40 613,00	64 181,00	-23 568,00	-36,7 %
=Résultat net	39 168 872,88	24 131 845,81	15 037 027,07	62,3 %

4

ANNEXE

COMPTABLE



4.1 Propos liminaires annexe comptable

L'attention du lecteur est attirée sur les points suivants :

- le domaine public fluvial, confié à VNF en gestion, n'est toujours pas transféré à l'Établissement.
En conséquence, l'actif du bilan ne comprend que les biens acquis intégrés dans le domaine privé et les travaux réalisés par VNF sur le domaine public fluvial confié depuis la création de l'Établissement
- l'amortissement des immobilisations par composants est mis en œuvre à VNF depuis 2007
- VNF bénéficie à titre gratuit de la mise à disposition d'environ 4 500 agents des services de navigation du Ministère de l'Équipement
- les subventions d'investissement réputées acquises à l'Établissement, mais non encore perçues font l'objet d'une comptabilisation en produits attendus

- le contrôle interne de VNF est en phase de fiabilisation. En effet, l'analyse des risques a été initiée par VNF et des axes d'audit ont été soumis au comité d'audit. Les contrôles du comptable sur les ordonnateurs de la dépense sont organisés selon les méthodes du contrôle hiérarchisé de la dépense.

L'annexe comptable fournit des informations sur les méthodes employées ainsi que des commentaires sur les principaux mouvements comptables enregistrés en 2008. Les notes et tableaux en pages suivantes font partie intégrante de l'annexe.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect de l'instruction codificatrice n°02-060-M95 du 18 juillet 2002, du principe de prudence, et conformément aux hypothèses de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes et d'indépendance des exercices.

Une présentation consolidée des comptes de VNF et ses filiales et participations est fournie dans un document spécifique.

4.2 Faits caractéristiques, comparabilité des comptes, principes comptables et méthodes d'évaluation

4.2.1 Faits caractéristiques

- aucune circonstance particulière ni changement de périmètre n'empêchent de comparer, d'un exercice à l'autre, certains postes du bilan.

4.2.2 Comparabilité des comptes

- les modifications suivantes ont été apportées à la présentation des comptes annuels et aux méthodes d'évaluation rendant difficile la comparaison des résultats, des capitaux propres des exercices précédents
 - la catégorie des immobilisations corporelles comporte désormais des nouveaux comptes, permettant de

prendre en considération les modalités des amortissements par composants techniques. Les effets de cette adaptation seront plus visibles sur les comptes 2009

- les aménagements de terrains auparavant inscrits au bilan dans les autres immobilisations corporelles, sont désormais intégrés dans la catégorie des terrains. Les amortissements de ces aménagements sont remontés aussi sur les amortissements de terrains

- aucun changement d'estimation, de modalités d'application ou d'options fiscales n'est à signaler en 2008

- indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice.

L'exercice 2007 a enregistré une dotation aux amortissements exceptionnels trop importante, due à la mise en place des composants techniques. Cette erreur de 1,5 millions d'euros a été régularisée en 2008 par une reprise sur les amortissements exceptionnels.

4.2.3 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement important survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes annuels et n'ayant aucun lien direct prépondérant avec une situation existant à la clôture n'a été constaté.

4.3 Les comptes de capitaux

4.3.1 Les capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent en fin d'exercice à 1 517 M€ en augmentation de 119 M€ par rapport à 2007 (+8,5 %).

Capitaux propres	2008	2007
Dotations de l'État	45 M€	45 M€
Subventions d'investissement reçues, net des transferts annuels au compte de résultat	976 M€	896 M€
Mise en réserve des résultats précédents	457 M€	433 M€
Résultat non encore affecté	39 M€	24 M€

4.3.2 Les subventions d'investissements perçues

Les subventions d'investissements perçues par VNF depuis sa création s'élèvent à 1 169 M€ (C-131). Le tableau ci-contre donne la répartition par catégorie de financeurs.

Statut des financeurs publics	Montants versés en M€	Répartition en %
État français	754	65 %
Europe et pays européens	112	9 %
Régions	206	17 %
Départements	71	6 %
Autres collectivités	26	3 %
Total	1 169 M€	100 %

4.3.3 Les amortissements des subventions d'investissements

Les subventions reçues font l'objet d'un amortissement annuel selon le même rythme que les biens qu'elles ont contribué à financer. Ces biens sont aussi amortis. La méthode appliquée par VNF n'a pas changé ces dernières années. VNF reprend globalement les subventions selon le rapport suivant :

$$\frac{\begin{array}{l} \text{« masse des subventions titrées »} \\ \times \\ \text{« montant des opérations terminées »} \end{array}}{\begin{array}{l} \text{« Immobilisations réalisées au cours} \\ \text{de l'exercice concerné »} \end{array}}$$

Le compte 139 (amortissement des subventions) s'élève à 193 M€.

4.3.4 Les subventions d'investissements nettes

Les subventions nettes, apparaissant au bilan de VNF s'élèvent en conséquence à 976 M€ (1 169 M€-193 M€).

Les subventions d'investissement sont donc globalement amorties à hauteur de 16,5 %.

4.3.5 Autres fonds propres

Le compte 167-4 « avances conditionnées » retrace la situation financière du dossier des bateaux dits « Canal du Nord » de la Région Nord-Pas de Calais. Voies navigables de France n'est qu'un intermédiaire pour la gestion de ces fonds qui ont financé par prêts à des bateliers artisans l'acquisition d'automoteurs. Cette opération n'a en général aucun impact sur les équilibres financiers de VNF.

4.3.6 Les provisions au passif

Les montants des provisions sont présentés dans le tableau ci-dessous.

VNF ne procède pas à la constitution de provision pour l'entretien de la voie d'eau. Le domaine public fluvial n'a en effet pas encore été transféré.

Les provisions pour risques et charges connaissent donc une légère diminution.

	Provisions à fin 2007	Dotations 2008	Reprises 2008	Provisions à fin 2008
Provisions pour gros entretien	0			0
Provisions pour risques	1 313 813,88 €	588 228,00 €	620 520,88 €	1 281 521,00 €
Provisions pour charges	1 433 377,78 €	27 961,20 €	331 298,90 €	1 130 040,08 €
Total	2 747 191,66 €	616 189,20	951 819,78	2 411 561,08 €

4.3.7 Les dettes financières

Les dettes financières comprennent les dépôts et cautionnements reçus. Elles concernent des avances sur les redevances perçues par les bateaux à usage commercial, sur les bateaux logements ou pour les maisons éclusières.

4.4 Les immobilisations

Les immobilisations correspondent aux travaux et constructions et acquisitions réalisées par VNF depuis sa création. Le Domaine public confié à VNF en gestion n'est toujours pas transféré à l'Établissement et ne figure pas au bilan.

L'ensemble des immobilisations, corporelles, incorporelles ou financières, sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Sous ces précautions : Le total de l'actif immobilisé brut au bilan 2008 est de 1 802 M€. Compte tenu des amortissements et provisions passés, pour un total de 327 M€, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé ressort à 1 475 M€.

4.4.1 L'inventaire du Domaine public confié en gestion

En application de l'article 1 alinéa 2 de la loi n°91-1385 du 31 décembre 1991, l'État a confié à VNF les voies navigables proprement dites et leurs dépendances ainsi que les biens meubles et immeubles nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

En conséquence Voies navigables de France s'est vu attribuer ce patrimoine, dont il perçoit les produits d'exploitation et qu'il peut valoriser ou céder sous réserve des règles relatives à la domanialité publique.

En application de l'article 2 du décret n°91-796 du 20 août 1991 relatif au domaine confié à Voies navigables de France par l'article 124 de la loi de finances pour 1991, la circulaire du 30 mars 1992 prévoyait que les ministres chargés du domaine et des voies navigables fixeraient par arrêté la liste des immeubles nécessaires à l'exercice des missions de Voies navigables de France et qui lui sont confiés. En 2005, VNF a produit l'inventaire des biens confiés. L'Etablissement a sollicité des précisions sur cet inventaire : valeur

vénale du bien, détail du bâti, nombre d'occupants.

Au 31 décembre 2008, aucun arrêté de transfert n'avait été pris et publié.

Sur le plan comptable, les textes réglementaires en cause ne précisait pas la nécessité pour Voies navigables de France de porter à son bilan ce patrimoine confié et dont il n'était pas doté, mais dont il n'est que gestionnaire et, par conséquent, ne fixaient pas a fortiori le mode de valorisation comptable de ces biens (valeur économique, valeur historique, valeur vénale).

Ainsi, le bilan de Voies navigables de France ne comporte toujours pas au 31 décembre 2008 les immobilisations qui lui ont été confiées par l'État.

Le bilan ne retrace que le patrimoine détenu en propre (études, immeubles du siège et de certaines agences, véhicules...). Les travaux réalisés par l'établissement sur le Domaine sont portés au bilan et font l'objet d'un amortissement.

4.4.2 Les biens propres

Concernant les biens propres de VNF, un progiciel de gestion du parc des engins flottants, des véhicules roulants et des matériels a été mis en œuvre courant 2008. Il a permis d'obtenir un recensement et un inventaire fiable des engins flottants, roulants et autres matériels.

4.4.3 Tableau de variation des immobilisations

Catégories et mouvements	Valeur brute au 01/01/2008	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2008
Immobilisation en cours	471 941 463,16	151 350 393,88	81 872 901,63	541 418 955,41
Immobilisations corporelles	1 116 365 875,91	91 147 476,83	6 584 917,78	1 200 928 434,96
Immobilisations incorporelles	46 993 220,21	3 785 905,75	288 176,62	50 490 949,34
Immobilisations financières	8 088 788,00	1 571 619,76	840 571,96	8 819 835,80
Total	1 643 389 347,28	247 855 396,22	89 586 567,99	1 801 658 175,51

Les immobilisations de VNF passent de 1 643 M€ à 1 801 M€ au 31/12/2008, soit une variation en valeur brute de 158 M€.

4.4.4 Les immobilisations en cours

Les en-cours d'immobilisations, corporelles ou incorporelles, évoluent à

la hausse de 70 M€ sur l'année 2008. L'augmentation globale est de 151 M€, en partie compensée par une diminution (mises en services d'ouvrages) de 82 M€.

Les immobilisations en cours représentent une part non négligeable (30 %) de l'actif immobilisé brut.

Immobilisation en cours	Valeur brute au 01/01/2008	Augmentations	Diminutions		Valeur brute au 31/12/2008
			Annulation dépense exercice N-1	Mises en service en 2008	
En cours corporelles	416 185 863,24	133 628 299,79	274 897,73	79 891 936,72	469 647 328,58
En cours incorporelles	55 775 599,92	17 722 094,09		1 706 067,18	71 791 626,83
Total des en-cours	471 941 463,16	151 350 393,88	274 897,73	81 598 003,90	541 418 955,41

4.4.5 Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, à 1 201 M€, connaissent une augmentation nette de 85 M€ en 2008. Cette augmentation est générée notamment par des opérations terminées, ayant été basculées du

compte des travaux en-cours sur les comptes d'actifs définitifs, et notamment les travaux sur la voie d'eau, pour un montant de 80 M€.

Les aménagements de terrains auparavant inscrits au bilan dans les autres immobilisations corporelles,

(pour 11 945 343 €) sont désormais intégrés dans la catégorie des terrains. Les amortissements de ces aménagements sont remontés aussi au niveau des terrains.

4.4.6 Les immobilisations financières

Les immobilisations financières atteignent 8,8 M€ en hausse de 0,8 M€ par rapport à 2007.

Situation et mouvements	Valeur brute au 01/01/2008	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2008
Immobilisations financières	8 088 788,00	1 571 619,76	840 571,96	8 819 835,80

CATÉGORIES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation et actions de sociétés filiales	4,4 M€
L'opération « Canal du Nord » pour le compte du CR Nord-Pas de Calais	3,7 M€
Créances diverses	1,3 M€

LES FILIALES (PCG ART. 532-5 ET ART. 532-12)

Participations (Compte 261)	Nombre de titres	Valeur brute au bilan 31/12	Capital de l'entreprise	Pourcentage détenu
S.A.S. « Rhone-Saône Développement »	600	600 000,00 €	1 M€	60,00 %
SCI « Le Progrès Confluence »	1 537 021	1 537 021,00 €	6,961 M€	22,08 %
SCI « 45 Quai Rambaud »	472 501	945 002,00 €	1,890 M€	49,99 %
SCI « les Salins »	1 305 250	1 305 250,00 €	2,900 M€	45,00 %
SCI « Polygone confluence »	En cours			
Total participations		4 387 273,00 €		

4.4.7 Les amortissements et les dépréciations des immobilisations

Politique d'amortissement

La politique d'amortissement a évolué en 2007 pour se mettre en conformité avec l'avis du CRC 2004-06, suite à la délibération du CA de décembre 2007.

Ainsi :

- les amortissements des biens immobilisés sont désormais calculés à compter de la date de leur mise en service. (avec prorata temporis dans l'année d'acquisition)
- les amortissements pratiqués par VNF sont uniquement de type linéaire
- les frais annexes relatifs à l'acquisition

ou à la production d'une immobilisation, les droits de mutation, les honoraires ou commissions et les frais d'actes, sont intégrés à celle-ci

- les études, lorsqu'elles donnent lieu à opération sont amorties sur une durée de 5 ans.

Dans le cas contraire, elles sont passées en charge de fonctionnement

- les 3 catégories d'immobilisations corporelles suivantes font l'objet d'amortissement en application de la méthode des composants. Les ouvrages sur la voie d'eau, les bâtiments et les engins flottants.

Les ouvrages sur la voie d'eau concernés : barrages fixes ou mobiles, écluses et ascenseurs, tunnels, ponts,

biefs, quais, appontements, réservoirs.

Ces ouvrages font l'objet d'une décomposition sur les 5 critères suivants :

- la structure sera amortie sur une durée de 50 ans
- la métallerie sera amortie sur une durée de 30 ans
- les éléments mécaniques seront amortis sur une durée de 20 ans
- les équipements complémentaires feront l'objet d'un amortissement sur 10 ans
- l'informatique fera l'objet d'un amortissement sur 5 ans.

Engins flottants : la structure « coque » sera amortie sur une durée de 25 ans

- les moteurs seront amortis sur une durée de 15 ans
- les autres éléments seront amortis sur une durée de 5 ans.

Bâtiments et locaux administratifs ou techniques :

- la structure sera amortie sur une durée de 50 ans
- l'étanchéité sera amortie sur une durée de 20 ans
- l'aménagement - agencement seront

amortis sur une durée de 15 ans
- les équipements et installations générales feront l'objet d'un amortissement sur 10 ans.

Les différentes immobilisations de VNF sont donc désormais amorties sous les

conditions suivantes : les dépenses de gros entretien ou de grandes révisions ne sont pas incluses dans le dispositif des composants.

Amortissements en 2008

NB : Les dépréciations figurent dans un tableau spécifique.

Catégories d'immobilisations	Durée (ans)
Immeubles	Par composant
Bâtiments légers et bâtiments industriels < 15 ans	Par composant
Matériels et outillages industriels	10
Mobiliers de bureau	5
Voitures particulières et Véhicules légers non immatriculés	5
Fourgons d'une charge utile > à 2 tonnes et < 3,5 t	5
Camions	10
Téléphonie et informatique	3
Matériel installation	5
Matériels affectés à la recherche	3
Installations de magasinage et de stockage	10
Véhicules routiers servant au transport commun des personnes	7
Matériels de reprographie et de bureau	5
Stands d'exposition	3
Agencements	10
Engins flottants	Par composant
Autres immobilisations incorporelles	5
Etudes relatives aux nouveaux systèmes d'information	5
Matériel outillage, matériel d'occasion	5

Situation et mouvements	Amortissements au 01/01/2008	Augmentations	Diminutions	Amortissements au 31/12/2008
Sur immobilisations incorporelles	32 651 622,09	3 762 027,69	427 377,29	35 986 272,49
Sur immobilisations corporelles	253 195 681,15	43 300 701,35	6 398 781,56	290 097 600,94
Sur immobilisations financières	0	0	0	0
Total	285 847 303,24	47 062 729,04	6 826 158,85	326 083 873,43

Le tableau ci-dessus fait apparaître les montants passés en amortissements par application de la politique décrite au point précédent.

Les amortissements sur biens corporels progressent de 43,3 M€ en 2008.

Les immobilisations financières, ne font pas l'objet d'amortissement, mais sont dépréciées à la vue des résultats des sociétés en portefeuille, pour retracer la valorisation exacte de leurs capitaux propres. Elles sont dépréciées dès lors que la quote-part de leurs capitaux propres devient inférieure

à la valeur des titres en portefeuille.

Les immobilisations incorporelles sont amorties à hauteur de 32 %.

Les immobilisations corporelles sont amorties à hauteur de 17 %.

DÉPRÉCIATIONS 2008

NB : Ce tableau complète le tableau des amortissements ci-contre.

Situation et mouvements	Dépréciations au 01/01/2008	Augmentations	Diminutions	Dépréciations au 31/12/2008
Immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles		100 250,00	0	100 250,00
Immobilisations financières	625 000,00	67 000,00	196 000,00	496 000,00
Total	625 000,00	167 250,00	196 000,00	596 250,00

Les dépréciations d'actifs ont concerné, en 2008, les catégories des biens corporels et celles des immobilisations financières.

La dépréciation des immobilisations corporelles : le montant indiqué dans le tableau correspond au coût d'un immeuble, situé sur un terrain, qui a été détruit.

La situation nette de la filiale « RSD » s'améliore en 2008, et s'établit à 0,42 M€ pour un capital de 1 M€. La provision pour dépréciation de la participation dans la filiale Rhône-Saône Développement s'élève donc à 176 K€.

La filiale « Le Progrès Confluence » : l'exercice 2008 étant positif, VNF procède à une reprise partielle. La provision de dépréciation sur LPC est désormais de 120 K€ au 31/12/2008.

La filiale « 45 Quai Rambaud » fait apparaître à nouveau un déficit en 2008. La provision de dépréciation est désormais de 170 K€.

La SCI « les Salins » fait apparaître un déficit de 65 K€. Une dépréciation est constituée pour la première fois à hauteur de 30K€.

La valeur nette des immobilisations

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé de VNF ressort à 1 474 M€, en hausse de 118 M€ par rapport à 2007.

La répartition de cette hausse est la suivante :

- 16,2 M€ pour les immobilisations incorporelles
- 101,0 M€ pour les immobilisations corporelles
- 0,8 M€ pour les immobilisations financières.

4.5 Stocks

L'établissement ne tient pas de comptabilité des stocks.

4.6 Comptes de tiers

4.6.1 Les dettes « fournisseurs »

Les restes à payer sur les deux derniers exercices évoluent de la façon suivante :

	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006
Fonctionnement	12,7	10,3	10,3
Investissement*	22,8	18,4	9,2
Factures non parvenues	11,4	14,5	13,8
Total	46,9	43,2	33,3

* y compris les retenues de garantie (1,0 M€ en 2008).

Le délai global de paiement des factures a été de 25 jours en moyenne pour VNF sur l'année 2008, en dessous du seuil réglementaire de paiement des dépenses publiques de 30 jours.

4.6.2 Les dettes aux personnels

Les dettes aux personnels, retranscrites aux comptes 428, s'élèvent à 1,6 M€. Elles représentent l'intéressement 2008 versé en 2009 pour 0,4 M€ et les provisions pour congés payés pour 1,1 M€.

4.6.3 Les créances clients

Les restes à recouvrer sur les derniers exercices évoluent comme suit :

	2008	2007
Créances Clients	8 064 743,98	6 299 988,40
Créances douteuses	7 367 335,63	7 630 867,64
Créances litigieuses	29 385 301,95	21 385 693,96
Produits à recevoir sur clients	0	0
Comptes clients et rattachés	44 817 381,56	35 316 550,00
Autres créances de subvention	28 399 872,03	27 456 935,52
Subventions à recevoir	9 746 889,32	12 875 240,03
Autres créances	1 837 661,54	3 252 150,79
Sous-total	39 984 422,89	43 584 326,31
Total	84 801 804,45	78 900 876,31

Le montant brut des créances de VNF se monte à 84,8 M€ en hausse de 6 M€ par rapport à 2007. La cause principale de cette hausse se situe au niveau des clients « fibre optique » (+9,5 M€) alors que les créances sur institutionnels sont en baisse (-3,5 M€).

L'ensemble des créances figurant dans le tableau ci dessus est à échéance 2009 ou antérieures (PCG art. 531-2, point 7 et PCG art. 532-4).

Le taux moyen de recouvrement sur l'exercice courant est de 96 %, se décomposant ainsi :

- 99,5 % sur la taxe hydraulique
- 85,4 % sur l'utilisation du Domaine
- 86,7 % sur les péages.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation concernant les créances clients est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Situation	Provisions début 2008	Dotations de l'exercice	Diminutions et reprises	Provisions en fin 2008
Clients douteux	6 984 610,69 €	101 921,24 €	163 521,56 €	6 923 010,37 €
Clients litigieux	14 285 922,16 €	6 273 688,10 €	52 304,75 €	20 507 305,51 €
Total	21 270 532,85 €	6 375 609,34 €	215 826,31 €	27 430 315,88 €

Les créances douteuses ou litigieuses sont provisionnées pour le montant total éventuellement corrigé du montant des garanties reçues. Le taux calculé de provision est donc globalement de 95,08 %.

Les clients litigieux sont essentiellement les opérateurs de fibres optiques.

4.6.4 Les subventions à recevoir

En 2008, 9,7 M€ ont ainsi été intégrés dans les subventions d'investissement inscrites au bilan de VNF.

4.7 Les comptes financiers

Les comptes financiers englobent les comptes de disponibilités et les comptes de placements.

Voies navigables de France n'a aucun endettement à court ou long terme auprès des établissements de crédit.

Placements de la trésorerie au 31/12/2008	
Placement de trésorerie à long terme (OAT à échéances diverses : 2008, 2009, 2010 et 2012)	9 451 348,00
Placement de trésorerie à court terme (Sicav monétaire)	41 750 099,65
Total disponibilités placées	51 201 447,65
ICNE sur placements	109 344,46
Trésorerie globale : disponibilités + placements + ICNE	55 490 845,66

Les placements ne sont effectués que sous des produits garantissant à VNF la sécurité de ne pas perdre en capital.

Les placements des OAT donnent lieu à constatation d'intérêts courus non échus de 109 344,46 euros.

A un niveau global de 55 M€ au 31 décembre 2008, la trésorerie nette de VNF est donc en augmentation sensible par rapport à 2007 (40 M€).

La gestion de la trésorerie est modélisée de manière à prévoir, en fonction de l'exécution budgétaire, les possibilités d'épargne ou de dégagements.

4.8 Les engagements hors bilan

Les engagements recensent tous les droits et obligations de l'entreprise autres que ceux exprimés au bilan ou au compte de résultat ou qui n'y sont traduits que de façon incomplète.

Engagements donnés

Un recensement des engagements financiers pluriannuels pris dans le cadre de conventions de financement avec des tiers publics ou privés pour lesquels Voies navigables de France n'est pas maître d'ouvrage (subventions versées

sur plusieurs exercices) a été conduit en 2008.

Deux types d'engagements peuvent être mentionnés pour l'Etablissement :

- les acquisitions financées par crédit-bail
- les sûretés réelles reçues ou prises en garantie de dettes

Crédit bail	Redevances 2008	30 684,59 €
Crédit bail	Redevances ultérieures	23 615,53 € sur 2009 84 823,18 ultérieurement
AE non soldées	Pour 2007 et années postérieures	Données en cours de calcul

Engagements reçus

Subventions d'investissement	État COM année 2009	50 M€
Subventions d'investissement	Collectivités territoriales	Données en cours de calcul
Subventions d'investissement	Europe SNE	330 M€



5

RAPPORT GÉNÉRAL DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES

**CONSTANTIN NORD
46 RUE DES CANONNIERS
59000 LILLE**

**GRANT THORNTON
91 RUE NATIONALE
59045 LILLE CEDEX**

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
175, RUE LUDOVIC BOUTLEUX
62400 - BETHUNE

PAD/CAH

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de Voies Navigables de France, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 avril 2009. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I/ OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

.../...

Nous formulons des réserves sur les points suivants :

- Les procédures de contrôle interne ne sont pas encore suffisamment fiables pour palier certaines faiblesses susceptibles d'entraîner des conséquences négatives sur la qualité de l'information financière produite, notamment en ce qui concerne l'exhaustivité des enregistrements comptables des charges et des produits, ainsi qu'en matière de mises en service des immobilisations en cours.
- Bien que l'Etablissement ait mis en œuvre au cours de l'exercice 2007 les dispositions relatives à la décomposition des immobilisations corporelles (règlement CRC 2002-10), les règles appliquées en matière de valorisation des actifs et de tests de dépréciation peuvent conduire à des anomalies potentielles sur les actifs. Ainsi, l'inventaire des actifs, réalisé en fin d'année n'a pas pu être rapproché des fichiers comptables des immobilisations ; de même aucun test de dépréciation des actifs n'a été mis en œuvre, et l'absence de programme de maintenance sur le domaine confié ne permet pas de constituer d'éventuelles provisions.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention du lecteur sur les points suivants :

- Le paragraphe 3.6.1 de l'annexe des comptes annuels qui rappelle l'objet de l'Etablissement, la définition de son périmètre patrimonial confié et les difficultés d'inventaire de ce patrimoine.
- Le paragraphe 3.10.2 qui précise les modalités de mise à disposition des moyens humains de l'Etat dont les coûts ne sont pas compris dans les comptes annuels ;
- Le paragraphe 3.3.2 de l'annexe, concernant les corrections d'erreurs comptabilisées dans le résultat de l'exercice relatives à la mise en place en 2007 des composants techniques.

II/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit aux réserves mentionnées ci-dessus, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les points ayant fait l'objet des observations relatives aux paragraphes de l'annexe mentionnés ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III/ VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans la partie comptable du document intitulé « rapport financier » et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

FAIT A PARIS ET LILLE,
LE 4 MAI 2009

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN NORD

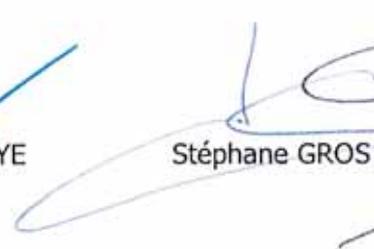
GRAND THORNTON
Membre français de
GRANT THORNTON INTERNATIONAL



Philippe CHOTEAU



François-Xavier AMEYE



Stéphane GROS



Pierre POUJOL

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

VNF/Philéas Fotos
Juliane Cordes

CRÉATION



Direction de la Communication

Tél. : 03 21 63 29 66

Imprim'Vert
Tél. : 01 72 20 65 00

IMPRESSION

Imprimerie Centrale de Lens

Tél. : 03 21 69 88 44

Imprimé sur Magno silk PEFC

